

La lettre de



Les militaires n'aiment pas les vélos ?

Ceux d'entre vous qui se rendent à Issy-Les-Moulineaux ou à l'Aquaboulevard n'ont pas manqué de le remarquer : les travaux du futur Pentagone français ont démarré à Balard depuis plusieurs mois. Sur cet immense site de 16 hectares, où le ministère de la Défense va regrouper les états-majors des trois corps d'armée -terre, air et marine- les travaux vont durer jusqu'en 2015. La démolition est achevée et la construction proprement dite va démarrer en 2012.

Ce secteur, déjà très difficile pour les cyclistes, comme nous l'avons signalé depuis plusieurs années aux responsables municipaux, est devenu un cauchemar.

Entre le quinzisième et Issy-les-Moulineaux, c'est simple : rien n'est aménagé pour la circulation des vélos, alors que le maire de Paris avait annoncé, dans son plan vélo, que le lien entre Paris et la banlieue était un axe prioritaire d'aménagement. Un projet de piste cyclable bi-directionnelle avenue de la porte d'Issy, qui nous convenait parfaitement, nous avait été présenté en 2010 : il a été repoussé aux calendes grecques... en raison du chantier du ministère de la Défense. Un comble, alors que le va et vient des camions le rend d'autant plus nécessaire !

Nous avons alerté Alain Boulanger, Mr vélo à la direction de la voirie, à qui nous avons fait visiter les lieux en mai, et demandé rendez-vous avec la personne chargée des relations avec les riverains au ministère de la Défense. Il faut absolument qu'une piste cyclable, même provisoire, soit créée avenue de la porte d'Issy, où la place ne manque pas !

Vélo 15et7 : L'association des cyclistes du 15^{ème} et du 7^{ème} arrondissements

Association loi 1901 déclarée au J.O. du 31.01.1990

15 rue Gerbert 75015 Paris

01 43 06 34 73

velo15et7@gmail.com

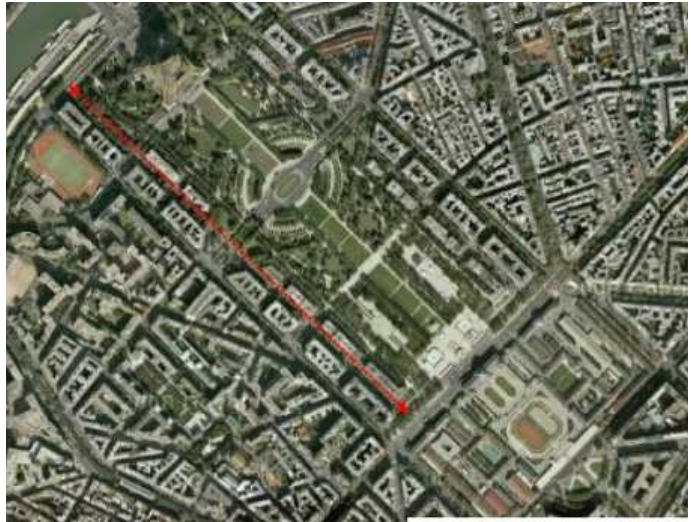
<http://velo15et7.free.fr>

Petite victoire au Champ de Mars

Bonne nouvelle : dans le 7ème, les cyclistes auront bientôt une alternative à l'avenue de la Bourdonnais et l'avenue de Suffren. Une victoire pour notre association, qui pousse ce projet depuis deux ans.

Mardi 3 mai 2011, une bonne surprise nous attendait au comité vélo : une partie de l'aménagement cyclable du Champ de Mars, que nous avons proposé dès 2009, devrait être réalisé d'ici à fin 2011, dans le cadre d'un programme de liaisons à double sens inter-quartiers, financé en partie par la région Ile de France.

L'idée ? Offrir aux cyclistes une alternative à l'avenue de la Bourdonnais et à l'avenue de Suffren, où la circulation automobile est toujours dense et où aucun aménagement n'existe pour les vélos. Les cyclistes seront autorisés à emprunter, dans les deux sens, une petite rue parallèle à l'avenue de Suffren, qui porte successivement les noms de : avenue Emile Acollas, avenue Charles Floquet et allée Léon Bourgeois. Nous avons demandé un aménagement similaire pour la petite rue parallèle, côté avenue de la Bourdonnais, qui a été refusé, faute de crédits suffisants.



Ce sera un itinéraire très agréable à emprunter, dans une rue calme, bordée d'arbres et de beaux immeubles, sur une longueur de 750 mètres. Même si elle ne constitue qu'une demi-victoire, nous nous réjouissons de cette réalisation, qui résulte de propositions que nous avons faite, dès 2009, à la mairie du 7ème.

Petit rappel de notre mobilisation... Qui illustre bien la patience et l'opiniâtreté nécessaires !

Notre première démarche date du mardi 20 octobre 2009. Ce jour-là, nous avons rencontré deux représentants de la mairie du 7ème : Eric Ehlers, conseiller du maire Rachida Dati et René-François Bernard, maire adjoint chargé de l'environnement. Nous leur avons exposé nos idées d'aménagements cyclables pour le 7ème et parlé du schéma d'orientation 2010-2020 soumis aux maires d'arrondissement par Annick Lepetit.

Jeudi 5 novembre 2009, à l'occasion d'une réunion organisée par Rachida Dati, à la mairie du 7ème, consacrée au projet de réaménagement du Champ de Mars, nous avons fait des propositions concrètes aux élus du 7ème pour la création d'un itinéraire cyclable malin autour du Champ de Mars.

Mardi 1er décembre 2009, nous avons rencontré Laurence Girard, conseillère d'arrondissement (socialiste) à la mairie du 7ème. Nous lui avons exposé nos souhaits concernant l'arrondissement, et notamment les abords du Champ de mars. Elle a manifesté un vif intérêt pour notre idée et nous a demandé de l'aider à rédiger un voeu dans ce sens, qu'elle nous promettait de présenter en conseil d'arrondissement.

En janvier 2010, Mr vélo de la direction de la voirie élaborait une carte reprenant notre proposition pour le Champ de mars.

Mercredi 2 juin 2010, lors du conseil d'arrondissement du 7ème, le plan vélo était à l'ordre du jour. Comme dans le quinzième, une majorité d'élus a voté pour. Mais le voeu présenté par Laurence Girard, qui reprenait notre proposition d'un itinéraire cyclable permettant de traverser le Champ de Mars, a été retoqué.

Le projet a finalement été approuvé en Conseil de Paris, à l'occasion du plan vélo de juin 2010. Reste maintenant à surveiller la réalisation des travaux !

D'autres petites victoires engrangées!



Il nous a été confirmé que le débouché de l'**avenue Emile Zola** (15e) serait aménagé pour que les cyclistes puissent rejoindre le pont Mirabeau sans avoir à passer par le quai André Citroën.

Il est bien évident qu'aucun cycliste n'est assez fou pour effectuer ce détour et que nous passons tous derrière le kiosque, sur le trottoir. Nous aurons donc, dans un avenir que nous espérons proche, notre propre espace de circulation. Nous veillerons au grain: notre association demande cet aménagement depuis 2006!

Stationnement avenue de la Motte-Picquet (15e)

Un stationnement vélo récemment créé présentait un petit défaut bien gênant: qui aurait eu envie de garer son vélo à cet accroche vélo au vu de cette photo?

Nous l'avons signalé à plusieurs reprises: une quille en plastique a finalement été placée pour empêcher physiquement le stationnement des voitures qui emboutissaient régulièrement l'accroche vélo trombone. C'est laid, mais nous constatons que ça marche!



Pour de nouvelles zones 30 dans le 15ème

Mardi 24 mai, nous avons rencontré Claude Dargent, conseiller (PS) de Paris et du quinzième. Nous lui avons soumis deux propositions concrètes de création de nouvelles zones 30 : quartier Blomet et quartier est de Georges Brassens.

Nous avons également suggéré une mesure simple pour pacifier la rue de l'Amiral Roussin, où les voitures continuent de rouler à une vitesse excessive bien que la circulation soit limitée à 30 km/h : inverser le sens de circulation, afin que la pente ne favorise plus la vitesse, et autoriser les vélos à emprunter cette voie dans les deux sens.

Brèves:

Guidon d'or et clou rouillé 2011: les trophées de la FUB (Fédération française des Usagers de la Bicyclette) se méritent!

Chambéry Métropole (126 000 habitants) s'est vu décerné le Guidon d'or, pour la création d'une passerelle cyclo-piétonne sur un ruisseau. Le nouvel itinéraire permet de rejoindre en toute sécurité un lycée, en évitant un carrefour dangereux et une route à forte circulation.

Le Clou rouillé revient à la ville de Saint-Avoid (17 000 habitants), pour le non respect de la loi qui oblige à prendre en compte le vélo lors des aménagements de voiries et le refus de réaliser des doubles sens cyclables dans les zones 30. Au contraire, la mairie continue à adapter la ville à la voiture et pénalise de ce fait les déplacements à vélo. En centre-ville, il y a 2 000 places de parking pour les voitures

contre 12 arceaux pour les vélos !

Ont également été nommés pour le Clou rouillé 2011 :

- La Ville de Lyon, pour la non-généralisation des doubles sens cyclables dans sa zone 30, qui est une des plus étendues d'Europe: 84 % des rues à sens uniques ont été exclues de ce dispositif par un arrêté de la Ville de Lyon.
- La Ville de Reims, pour le manque d'aménagements cyclables: voies de bus toujours interdites aux vélos, suppression de voies cyclables à l'approche d'un carrefour, zones 30 sans doubles sens cyclables.

Et plus près de chez nous, le maire de Montrouge vient d'annoncer qu'il supprimait toutes les zones 30 de la ville pour ne pas mettre en place le double sens cyclable. Un habitant de la commune lui écrit une lettre ouverte sur son blog <http://briceloemie.europe-ecologie.net/>



Agenda:

Du 13 mai au 14 août 2011, une exposition « Voyages à vélo, du vélocipède au Vélib' » retrace l'histoire du vélo. C'est à la galerie des bibliothèques, 22 rue Malher, Paris 4e.